

ENGAGEMENT EN COMPETITION 1/2

ENGAGEMENT EN COMPETITION

L'équipe technique pourra proposer à votre enfant, selon son âge, sa motivation et ses progrès, un accès en CF – Coupe Formation, puis à la compétition.

Voici des informations pratiques à connaître afin de mieux vous préparer à ce moment.

L'année de la coupe formation, votre enfant est en préparation à la compétition et suivra deux cours par semaine. Pour valider l'accès à la compétition l'année suivante, il se présentera à deux échéances (en général, en mars et en juin) lui permettant de valider ses acquis.

L'année qui suit la coupe formation, votre enfant accèdera à la compétition et suivra deux voire trois cours par semaine, selon ses compétences et votre accord préalable.

L'accès en compétition n'est possible qu'après une saison en Loisirs compétitifs, pour celles qui n'ont pas passées les CF.

Une fois en compétition, **l'assiduité aux cours est une garantie de cohésion du groupe** et de la qualité de l'enseignement. La présence aux entraînements est donc indispensable.

Toutefois en cas d'absence, nous vous remercions de prévenir au plus tôt le club grs.voisins@gmail.com

Votre enfant pourra, toujours selon ses compétences, être engagé en compétition ensemble ou en compétition ensemble et compétition individuelle.

Les gymnastes engagées en compétition doivent se présenter à toutes les convocations. Les gymnastes respecteront les prescriptions des convocations à chaque compétition.

Attention, les absences aux compétitions ensemble pénalisent le groupe.

En cas de désistement tardif d'une gymnaste, en particulier pour les ensembles, les conséquences pour le club sont importantes d'un point de vue sportif et financier. **Aucun désistement ne sera donc accepté sans motif valable.** En cas de manquement à cette règle, les sanctions financières encourues par le club seront à la charge des familles, d'autres sanctions pouvant également être prises par le club.

TENUES

La tenue d'entraînement

La tenue d'échauffement reste le short noir, les demi-pointes, le débardeur du club et la veste du club pour les gymnastes qui en ont fait l'acquisition.

La tenue de compétition : le Justaucorps

Pour les compétitions ensembles, le justaucorps d'ensemble est prêté par le club.

Pour les compétitions individuelles, le justaucorps individuel est à la charge de la gymnaste ou (à défaut) loué au club par la gymnaste.

Les justaucorps du club, prêtés ou loués sont soumis à caution. (Voir fiche des tarifs)

L'entretien et le nettoyage sont assurés par la famille pendant toute la durée du prêt. Attention, les justaucorps sont fragiles, nous vous **remercions de les laver à la main, sans trempage et les sécher à plat.** (Pas de sèche-linge) Ils sont à remettre au club après la fin des compétitions. Le chèque de caution sera alors restitué ou déchiré.

ENGAGEMENT EN COMPETITION 2/2

Engins

Le club fournit les engins **pour les compétitions ensembles**. En cas de perte, les gymnases devront rembourser le prix d'un engin neuf. En cas de dégradation, il sera demandé une compensation financière. Lors des compétitions ensembles, **une gymnaste est chargée pour le groupe d'emmener les engins sur le lieu de compétition et de les récupérer**. Ils seront à rapporter au gymnase au cours suivants.

Les gymnastes qui pratiquent la compétition individuelle doivent disposer de leur propre matériel. Le club effectue les achats groupés et vous demande le remboursement d'un engin.

De façon générale, il est demandé à ce que les tenues et engins prêtés par le club soient correctement entretenus et transportés, puis restitués au club.

DEPLACEMENTS

Pour le bon déroulement des compétitions : départementales, régionales et zones, **nous demandons aux parents d'accompagner et de supporter leurs enfants aux compétitions**. Vous pouvez vous organiser entre parents afin d'encourager les gymnastes du club.

Il est toutefois demandé aux parents de ne pas s'immiscer dans leur déroulement.

Les gymnastes devront impérativement respecter les dates et horaires donnés par l'encadrement technique.

Il est à noter qu'à partir du niveau « zone » l'accès à la compétition, au non adhérent, est payant.

Pour les déplacements nationaux ou internationaux, les autorisations de transport, de sortie du territoire, d'intervention médicale ou chirurgicale seront demandées aux parents. L'intégralité des frais engagés par les entraîneurs ou l'équipe encadrante sera à la charge du Club. En ce qui concerne les gymnastes, une participation financière forfaitaire sera demandée aux familles sur décision du Bureau. Le reste sera pris en charge par le club.

CONCLUSION

Il faut savoir que, comme toute compétition dont le résultat dépend de l'appréciation d'un jury, les résultats peuvent sembler ne pas correspondre à la prestation des gymnastes. Quoi qu'il en soit, vos encouragements sont la meilleure des récompenses, pour nos gymnastes.

Sachons encourager nos gymnastes, quel que soient les résultats.